PROCÈS-VERBAL de la cent-trente-neuvième réunion de la **SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le mardi 14 décembre 2021 à 9 h, en visioconférence.

CONFIRMÉ LE 15 FÉVRIER 2022

Membres	**Présent**	**Absent**	**Membres**	**Présent**	**Absent**
BENOIT, Monique Professeure, Département des sciences infirmières	X		LABERGE, Martin Professeur, Département des sciences sociales	X	
BOUCHARD, Carl Professeur, Département de psychoéducation et de psychologie	X		MARTIN, Suzanne Chargée de cours, Département des sciences de l'éducation	X	
GOUIAA, Raef Professeur, Département des sciences comptables	X		PUIGGROS, Otilia Chargée de cours, Département des sciences sociales		X
GOSSELIN, Éric Professeur, Département de relations industrielles	X		ST-PIERRE, Isabelle Professeure, Département des sciences infirmières	X	
Invités	**Présent**	**Absent**	**Observateurs**	**Présent**	**Absent**
ADI, Kamel Professeur, Département d'informatique et d'ingénierie	X		LAPOINTE, Geneviève Agente de recherche, Décanat des études	X	
LAFONTAINE-BOYER, Karelle, Agente de recherche, Décanat des études	X				
PARISEAU-LEGAULT, Pierre Professeur, Département des sciences infirmières	X				
STRATFORD, Madeleine Directrice de l'Unité de gestion des études de premier cycle en arts	X				
Présidente	**Présent**	**Absent**	**Secrétaire**	**Présent**	**Absent**
FORGET, Hélène Doyenne des études	X		COUSINEAU, Geneviève Agente de recherche, Décanat des études	X	

*Absence motivée

La présidente de la sous-commission des études et doyenne des études, madame Hélène Forget, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 05.

Avant de passer à l'adoption de l'ordre du jour, la doyenne des études souhaite la bienvenue à un nouveau membre de la sous-commission des études, monsieur Martin Laberge, professeur au Département des sciences sociales.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2. Procès-verbal :

   2.1 Cent-trente-huitième (19 octobre 2021) réunion

      2.1.1 Adoption

      2.1.2 Affaires en découlant

3. Projet de création du doctorat en sciences infirmières offert conjointement par l'UQO, l'UQAC, l'UQAR et l'UQTR

4. Dossier d'évaluation périodique du doctorat en sciences et technologies de l'information (3081)

5. Dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle de l'École multidisciplinaire de l'image (ÉMI) : le baccalauréat en arts et en design (7917) et les majeures qui en découlent – majeure en arts visuels (6743), majeure en bande dessinée (6744) et majeure en design graphique (6745) – ainsi que la majeure en muséologie et patrimoines (6038)

6. Période d'information et questions

7. Prochaine réunion (15 février 2022)

8. Clôture de la séance

2. Procès-verbal

2.1 Cent-trente-huitième (19 octobre 2021) réunion

2.1.1 Adoption

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la cent-trente-huitième (19 octobre 2021) réunion, et ce, sans modification.

2.1.2 Affaires en découlant

La doyenne des études informe les membres de la sous-commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la cent-trente-huitième réunion, les suites régulières ont été données.

3. Projet de création du doctorat en sciences infirmières offert conjointement par l'UQO, l'UQAC, l'UQAR et l'UQTR

Madame Monique Benoit et madame Isabelle St-Pierre se déclarent en conflit d'intérêts à l'égard de ce point et quittent la séance.

La doyenne des études invite monsieur Pierre Pariseau-Legault, professeur au Département des sciences infirmières, ainsi que madame Karelle Lafontaine-Boyer, agente de recherche au Décanat des études, à présenter le projet.

Monsieur Pariseau-Legault mentionne d'abord que le projet de doctorat conjoint en sciences infirmières est le fruit d'un travail de collaboration des 5 à 7 dernières années. Il présente ensuite brièvement le programme :

- Doctorat disciplinaire en sciences infirmières de 90 crédits;
- Programme offert conjointement par l'UQO, l'UQAC, l'UQAR et l'UQTR;
- Tronc commun d'activités pour chercheur et compétences de type recherche;
- Possibilité de faire une propédeutique;
- Apport distinctif : programme adapté aux besoins régionaux
- Plusieurs caractéristiques favorables à l'équité, la diversité et l'inclusion :
  - Possibilité de poursuivre ses études à temps partiel;
  - Programme offert entièrement à distance;
  - Programme axé sur les enjeux régionaux (p. ex. : accessibilité des soins, soins adaptés, etc.);

Monsieur Pariseau-Legault précise que les établissements partenaires possèdent déjà les ressources professorales nécessaires pour offrir une formation de qualité ainsi qu'une expérience éprouvée de l'enseignement à distance dans le cadre de programmes offerts conjointement. En effet, le réseau de l'UQ est déjà doté d'ententes pour l'offre conjointe de programmes de deuxième cycle en sciences infirmières. Monsieur Pariseau-Legault ajoute que les quatre établissements partenaires offrent tous des programmes de baccalauréats et de maîtrises en sciences infirmières, mais qu'aucun n'offre de doctorat disciplinaire en sciences infirmières (l'UQO offre un doctorat sur mesure en sciences infirmières). Ce manque provoque un exode des cerveaux vers les universités à charte ou, dans la région de l'Outaouais, vers l'Université d'Ottawa.

Les sous-commissaires soulignent les avantages et les désavantages d'exiger une directrice ou un directeur de recherche dès l'admission au programme. Ensuite, en réponse aux questions et aux interventions des membres de la sous-commission des études sur l'admission à temps partiel, monsieur Pariseau-Legault confirme qu'il s'attend en effet à un taux de déperdition un peu plus élevé chez les étudiantes et les étudiants cheminant à temps partiel. Il considère aussi que l'encadrement des étudiantes et des étudiants à temps partiel est primordial. Il retient aussi le commentaire d'un membre concernant la terminologie à retenir pour l'activité *Examen de synthèse*. Finalement, monsieur Pariseau-Legault explique le programme de doctorat conjoint en sciences infirmières est basé sur le doctorat sur mesure en sciences infirmières offert à l'UQO afin de faciliter la transition de nos étudiantes et étudiants vers le nouveau programme.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de doctorat en sciences infirmières offert conjointement par l'UQO, l'UQAC, l'UQAR et l'UQTR (résolution 139-SCE-307).

4. <u>Dossier d'évaluation périodique du doctorat en sciences et technologies de l'information (3081)</u>

En l'absence de monsieur Kamel Adi, professeur au Département d'informatique et d'ingénierie et responsable du doctorat, au moment de commencer la présentation du point 4, la doyenne des études invite mesdames Geneviève Cousineau et Karelle Lafontaine-Boyer, agentes de recherche au Décanat des études, à présenter le projet.

L'évaluation périodique du doctorat en sciences et technologies de l'information a été réalisée conformément à la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO. Madame Lafontaine-Boyer commence par mentionner que ce programme est offert depuis 2006 et qu'il s'agit de sa première évaluation périodique. Elle présente brièvement les principales caractéristiques du programme :

- Programme offert au campus de Gatineau seulement;

- Contingenté à 25 étudiantes et étudiants par année;
- Structure du programme :
  - Activités de recherche : 69 crédits (thèse de 60 crédits);
  - Activités obligatoires de scolarité : 18 crédits;
  - Cours optionnels : 3 crédits;
- Programme offert en extension à l'UQAC depuis l'automne 2010;
- Diplômes décernés depuis l'ouverture du programme : 45 UQO et 21 UQAC.

Madame Cousineau résume ensuite les étapes du processus d'évaluation et mentionne notamment les différentes consultations qui ont été menées auprès du corps professoral, des étudiantes et des étudiants, ainsi qu'auprès des personnes diplômées. Pour l'UQO, deux sondages électroniques ont été envoyés, un premier en 2016 et un second en 2019. Quant aux étudiantes et aux étudiants de l'UQAC, elles et ils ont été sondés en 2021. De plus, une table ronde réunissant les professeures et les professeurs de l'UQO et de l'UQAC a aussi été organisée en 2021. Par la suite, une visite d'experts a eu lieu en juin 2021. Les différentes étapes de l'évaluation ont amené le comité de programme du doctorat en sciences et technologies de l'information à retenir dix recommandations, lesquelles sont présentées dans le rapport d'évaluation.

Madame Lafontaine-Boyer et madame Cousineau répondent aux questions des membres de la sous-commission des études concernant l'ajout de profils dans le programme, l'autonomisation du programme à l'UQAC, la durée du projet de thèse et la possibilité de créer, dans un deuxième temps, un doctorat professionnel. La doyenne des études apporte des précisions sur les redevances en lien avec les protocoles d'entente dans le cadre de l'extension de nos programmes.

Arrivée de monsieur Kamel Adi à 10 h 32.

Monsieur Adi fait une courte présentation de l'évaluation du programme de doctorat en sciences et technologies de l'information et fournit des explications sur la longueur du processus. Il fait ressortir deux recommandations issues de l'évaluation :

- Maintenir le nom actuel du programme et créer deux profils : informatique et génie électrique;
- Faire des démarches pour mettre en place un programme de bourses de doctorat afin de favoriser le recrutement, la persévérance et la réussite des étudiantes et des étudiants, et de contribuer à raccourcir la durée moyenne des études.

En réponse à la question d'un membre, monsieur Adi explique que les projets de thèse sont souvent très élaborés, que cette pratique fait partie de la culture du Département d'informatique et d'ingénierie. C'est pourquoi le comité propose d'augmenter à quatre trimestres la durée maximale permise pour l'activité de projet de thèse. Il ajoute que le département devra toutefois revoir ses attentes par rapport au projet de thèse. En réponse à une dernière question, monsieur Adi explique que la structure du doctorat permet aux étudiantes et aux étudiants de se créer un cheminement sur mesure en fonction de leur projet de recherche, ce qui facilite le passage de la maîtrise au doctorat.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le dossier d'évaluation périodique du doctorat en sciences et technologies de l'information (3081) (résolution 139-SCE-308).

5. <u>Dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle de l'École multidisciplinaire de l'image (ÉMI) : le baccalauréat en arts et en design (7917) et les majeures qui en découlent – majeure en arts visuels (6743), majeure en bande dessinée (6744) et majeure en design graphique (6745) – ainsi que la majeure en muséologie et patrimoines (6038)</u>

La doyenne des études invite madame Madeleine Stratford, directrice de l'Unité de gestion des études de premier cycle en arts et professeure à l'ÉMI, ainsi que madame Geneviève Cousineau, agente de recherche au Décanat des études, à présenter le projet.

Madame Stratford commence par présenter les programmes évalués et remet en contexte l'évolution des programmes à l'ÉMI. Le baccalauréat en arts et en design a été suspendu en 2007 au profil de la création des majeures en arts visuels, en bande dessinée et en design graphique, et ce, à la demande de la direction de l'UQO. L'offre des majeures n'a pas été concluante à l'ÉMI, ce qui a mené, en 2010, à la réouverture du baccalauréat en arts et en design. Les trois majeures ont cependant été maintenues. Par conséquent, l'ÉMI doit conjuguer avec un phénomène de migration interne des programmes de majeures vers le baccalauréat.

Madame Stratford résume les différentes étapes du processus d'évaluation : l'autoévaluation amorcée en 2016, la visite des experts en juin 2021, la réception du rapport des experts en septembre 2021 et, finalement, la réaction du conseil d'École aux recommandations des experts. Madame Stratford rappelle les principales forces et faiblesses des programmes qui sont ressorties dans l'évaluation :

Forces :

- Taille humaine de l'ÉMI;
- Multidisciplinarité;
- Programmes de bande dessinée et de muséologie uniques au Québec;
- Proximité avec le milieu;
- Collaboration avec la Galerie UQO.

Faiblesses :

- Manque de visibilité des programmes;
- Faible fréquentation des programmes;
- Infrastructures désuètes;
- Choix de cours insuffisant, mais aussi trop de cours offerts en supervision.

Pour terminer, madame Stratford présente les huit recommandations finales qui ont été retenues par le conseil d'École.

En réponse à l'intervention d'un membre de la sous-commission des études, madame Stratford suggère que la meilleure façon de rejoindre les communautés desservies par le campus de Saint-Jérôme serait d'offrir des cours de l'ÉMI à distance et qu'elle en tiendra compte dans la révision des programmes. Elle confirme aussi que la désuétude du matériel et des infrastructures de l'ÉMI est un enjeu important pour l'attraction de ses programmes. En réponse à une autre question, madame Stratford explique que la création d'un baccalauréat en muséologie offrirait beaucoup plus de flexibilité dans l'offre de cours : le programme de majeure ne comprend aucun cours optionnel. À l'heure actuelle, elle ne peut se prononcer sur le maintien ou non des autres majeures (arts visuels, bande dessinée, design graphique). Des discussions à ce sujet auront lieu en assemblée professorale dans le cadre du processus de modification des programmes. Par exemple, certaines combinaisons de majeures/mineures pourraient demeurer si l'effectif étudiant et l'offre de cours les justifient. Finalement, un membre suggère d'explorer les collaborations possibles avec d'autres départements pour la portion gestion du cours *Milieux professionnels*.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle de l'École multidisciplinaire de l'image (ÉMI) : le baccalauréat en arts et en design (7917) et les majeures qui en découlent – majeure en arts visuels (6743), majeure en bande dessinée (6744) et majeure en design graphique (6745) – ainsi que la majeure en muséologie et patrimoines (6038) (résolution 139-SCE-309).

6. <u>Période d'information et questions</u>

La doyenne des études informe les membres de la sous-commission des études que l'ouverture des nouveaux programmes de certificat en gouvernance et cybersécurité et de certificat en réseaux informatiques et cybersécurité a été approuvée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 6 décembre dernier. Les admissions pour ces deux certificats commenceront sous peu pour le trimestre d'automne 2022.

7. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mardi 15 février 2022.

8. Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de la levée de l'assemblée à 11 h 31.

Original signé par :

_____

La présidente, Hélène Forget
La secrétaire, Geneviève Cousineau